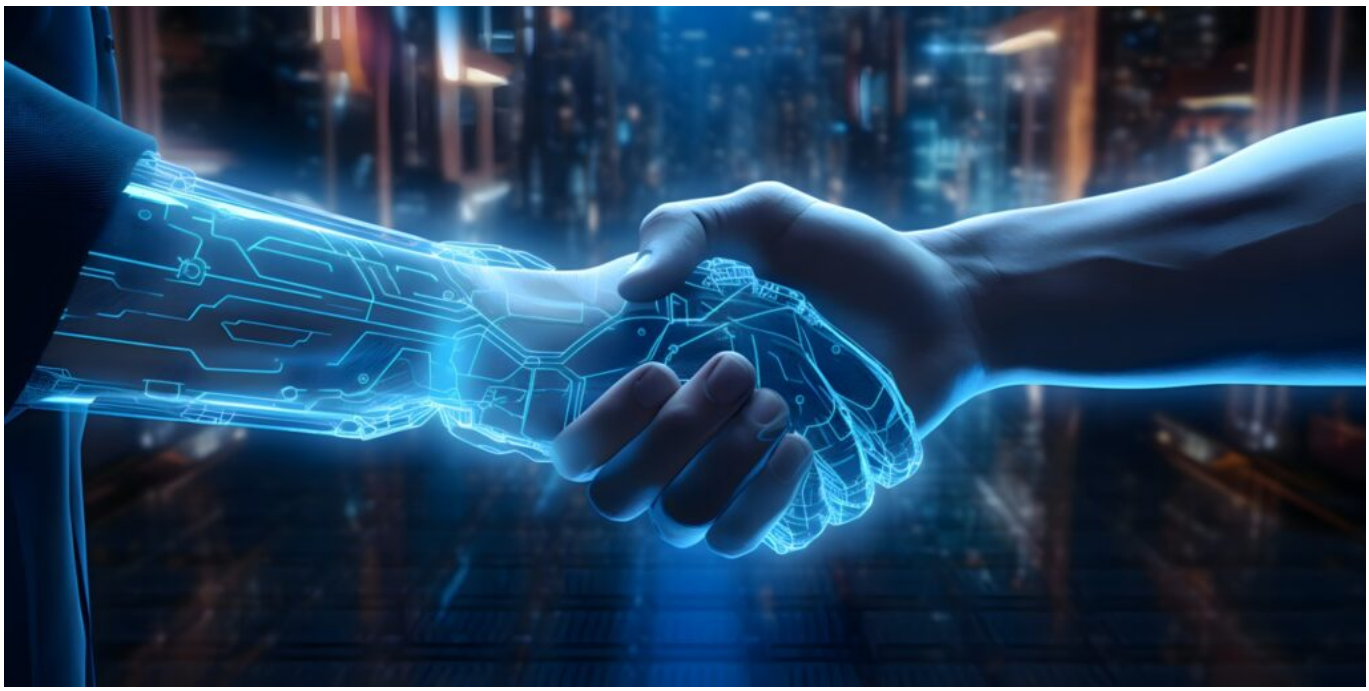
Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2025

IA : hausse de 273% des offres d'emploi en France



La deuxième édition du Baromètre mondial de l'emploi en IA 2025 publié par le cabinet de conseil et d'audit PwC, qui a examiné près d'un milliard d'offres d'emploi dans plus de 15 pays, démontre que l'adoption de l'IA s'accompagne d'une montée en compétences, d'une valorisation salariale et d'une croissance nette de l'emploi, même dans les professions les plus automatisées. La France se démarque des autres pays avec 166 000 offres d'emploi publiées en 2024, elle devient ainsi le premier pays européen en volume d'offres d'emploi requérant des compétences en IA.

Le rapport montre qu'entre 2018 et 2024, la productivité du travail dans le monde a été multipliée par quatre dans les secteurs les plus exposés à l'IA — comme les services financiers ou le développement logiciel — passant de 7% à 27%. À l'inverse, dans les secteurs moins exposés à l'IA, tels que l'hôtellerie ou l'extraction minière, la productivité a stagné, passant de 10% à 9%. En France, la demande en compétences évolue rapidement, le nombre d'offres d'emploi dans les métiers les plus exposés à l'IA — qu'ils soient automatisés ou augmentés — a été multiplié par huit sur la même période.

Philippe Trouchaud, Chief Technology & Products Officer, PwC France et Maghreb indique : « L'IA transforme l'économie et le marché du travail à l'échelle mondiale. Loin de détruire de l'emploi, elle en

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2025

redéfinit les contours et en accroît la valeur. L'emploi progresse dans la plupart des métiers exposés à l'IA. Pour en tirer parti, les entreprises doivent investir dans les compétences : recruter sur les savoir-faire, former en continu, et équiper les salariés. L'IA démocratise l'expertise et permet à chacun d'avoir un impact démultiplié. Aucun secteur ne sera épargné : agir dès maintenant est essentiel. »

L'emploi progresse dans presque toutes les catégories de métiers exposés à l'IA, même les plus automatisés

Contrairement aux craintes souvent exprimées, le rapport ne montre ni destruction massive d'emplois ni chute des salaires. En France, comme dans le reste du monde, l'IA redessine l'emploi de manière significative, avec un effet globalement positif.

Entre 2019 et 2024, les métiers moins exposés à l'IA ont connu une forte croissance (+65% au niveau mondial ; +251% en France), mais ceux plus exposés ont aussi progressé (+38% au niveau mondial ; +273% en France). Ces derniers se divisent entre emplois « automatisés » (tâches réalisées par l'IA) et emplois « augmentés » (tâches améliorées par l'IA). Dans les deux cas, l'emploi est en hausse dans tous les secteurs analysés, avec une progression plus rapide pour les emplois augmentés. L'écart de croissance (+26 points) place la France devant l'Allemagne (+37 points) et loin devant le Royaume-Uni ou les États-Unis, où les métiers peu exposés progressent davantage.

Les emplois dits « augmentés », dans lesquels l'IA renforce les capacités humaines, connaissent une croissance moyenne de +252% en France, contre +223% pour les emplois plus facilement automatisés. Ces chiffres confirment la tendance observée à l'échelle mondiale : l'IA transforme les rôles plus qu'elle ne les remplace, en particulier dans les secteurs à forte intensité cognitive ou relationnelle.

Les salaires augmentent deux fois plus vite dans les secteurs exposés à l'IA

Les secteurs les plus exposés à l'IA enregistrent une hausse des salaires deux fois plus rapide que les moins exposés, que les emplois soient automatisés ou augmentés.

À l'échelle mondiale, les métiers mobilisant des compétences en IA progressent de 7,5% sur un an, alors même que les offres d'emploi globales ont reculé de 11,3%. Ces métiers sont également mieux valorisés, avec des niveaux de rémunération en moyenne supérieurs de 56% à ceux des autres emplois (contre 25 % en 2023).

Les secteurs qui concentrent le plus d'emplois liés à l'IA sont ceux de l'Information et de la Communication (avec une part d'offres IA passée de 2,5% en 2018 à 3,8% en 2024), ainsi que les activités scientifiques et techniques qui dépassent désormais les services financiers en volume d'offres IA.

Cette dynamique s'accompagne d'une hausse du niveau de qualification requis. En 2024, 58% des offres d'emploi dans les métiers les plus exposés à l'IA exigeaient un diplôme, contre 54% en 2019. À l'inverse, pour les métiers peu exposés, cette part a baissé de 13% à 10%. Autrement dit, les métiers liés à l'IA demandent cinq fois plus souvent un diplôme que les autres.

Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2025

Olivier Dupont, Associé Workforce chez PwC France et Maghreb déclare : « L'IA transforme déjà en profondeur le marché du travail et ouvre des perspectives prometteuses pour des économies confrontées à des défis structurels, tels que la pénurie de main-d'œuvre ou la faible productivité. Cette étude montre que son potentiel commence à se concrétiser : avec les bons investissements technologiques et culturels, l'IA — notamment agentique — permet de repenser la manière dont les organisations créent de la valeur. Mais pour accélérer ce mouvement, les entreprises devront investir dans leurs stratégies d'IA et accompagner leurs salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences au-delà même du diplôme. »

La révolution des compétences s'accélère

Si le constat est globalement positif pour la productivité, les salaires et l'emploi, l'étude souligne un impératif d'adaptation rapide pour les salariés comme pour les entreprises. Les compétences recherchées évoluent 66% plus vite dans les métiers les plus exposés à l'IA, contre 25% l'an dernier.

En France, les données confirment cette dynamique. Entre 2018 et 2024, les métiers les plus exposés à l'IA ont connu une évolution des compétences 34% plus marquée que ceux moins exposés (indice de 1,3 contre 1). Ce différentiel traduit une transformation profonde des missions demandées, qui impose une montée en compétences rapide pour rester à niveau.

La valeur accordée aux diplômes traditionnels diminue, notamment dans les métiers où l'IA joue un rôle accru. À l'échelle mondiale, la proportion d'emplois augmentés nécessitant un diplôme a chuté de 66% à 59%, et de 53% à 44% pour les emplois automatisés.

En France, la tendance est inversée : les emplois exposés à l'IA demandent aujourd'hui plus souvent un diplôme. Entre 2019 et 2024, la part des offres exigeant un diplôme est passée de 54% à 58% pour les métiers les plus exposés, tandis qu'elle a baissé de 13% à 10% pour les moins exposés. De même, la proportion d'emplois « augmentés » par l'IA nécessitant un diplôme est passé de 58% à 62% sur la même période.

L'impact de l'IA pourrait aussi accentuer certaines inégalités : dans tous les pays étudiés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois exposés à l'IA, ce qui pourrait accroître la pression sur leurs compétences.

Olivier Dupont précise : « L'avancée rapide de l'IA transforme non seulement les métiers mais aussi les compétences requises. Ce n'est pas un simple enjeu de recrutement : même en payant le prix fort pour des talents IA, ces compétences peuvent rapidement devenir obsolètes sans des investissements pertinents dans la formation continue. »

L'IA, un impératif stratégique pour les entreprises

Pour libérer le plein potentiel de l'IA, les entreprises doivent l'intégrer dès maintenant au cœur de leur stratégie. Le rapport identifie cinq actions clés :

Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2025

- Utiliser l'IA pour transformer l'ensemble de l'entreprise.
- Considérer l'IA comme un levier de croissance, pas seulement d'efficacité.
- Prioriser l'IA agentique.
- Doter les salariés des compétences nécessaires pour exploiter l'IA.
- Libérer le potentiel transformateur de l'IA en bâtissant la confiance.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !